Motion du 21 avril 2009 de MM. Christophe Buemi, Jean-Louis Fazio, Mmes Isabelle Brunier, Silvia Machado, Martine Sumi, Corinne Goehner-Da Cruz, Diana Duarte Rizzolio, Andrienne Soutter, Nicole Valiquer Grecuccio et Annina Pfund: «Des places de parc supplémentaires pour les cycles et motocycles à la Jonction, secteur Vélodrome, Carl-Vogt, David-Dufour».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 31 mai 2010)

MOTION

Considérant:

- le début des travaux d'aménagement secondaire du tram Cornavin-Onex-Bernex à la rue du Vélodrome et au boulevard Carl-Vogt;
- le manque de places couvertes pour les cycles et motocycles dans ce secteur;
- le non-respect de l'interdiction de parquer par des motocycles sous le passage couvert de la Bibliothèque municipale de la Jonction (bibliothèque des juniors);
- que ce passage couvert fait partie de l'itinéraire scolaire fléché du quartier de la Jonction;
- le risque d'incendie par le parcage de motocycles sous la bibliothèque des juniors;
- l'empiétement constant des trottoirs par des cycles et motocycles (secteur angle rue du Vélodrome et boulevard Carl-Vogt, rue et esplanade David-Dufour, boulevard Saint-Georges),

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à aménager dans le cadre des travaux du tram Cornavin-Onex-Bernex des places de parc supplémentaires de cycles et motocycles selon les propositions suivantes:

- installation d'un râtelier à vélos sous le passage de la Bibliothèque de la Jonction;
- installation de places de parc supplémentaires de motocycles couvertes et non couvertes dans le secteur Carl-Vogt, Vélodrome;
- de faire respecter par les agents de sécurité municipaux l'interdiction de parquer de motocycles sous le passage couvert de la Bibliothèque municipale de la Jonction.